



Conseil communal
Bureau du Conseil

Rapport annuel 2021-2022 de la commission des affaires régionales et intercommunales CARI au Conseil communal de la Ville de Pully

Rapport annuel 2021-2022 - CARI

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission des affaires régionales et intercommunales composée de :

Membres : CUCHE Gérald, CUCHE Pascale, EPERON Patrick, FELBER Céline, GAMPERLE Claudia, GAUDIN Jérôme, GUMY Anne, HAUSERMANN David, MASSON Liliane, MOHL Paola

Membres suppléants-es : DU BOIS Roland, FARKAS Isabelle, FRUH Cynthia, SAXER Adrien, SLAMA Philippe, VARGAS Licet

Président : Charles Edouard Marchand

Lors de cette première année de législature, les membres de la CARI ne se sont pas réunis souvent. Formellement, la commission n'a eu aucun préavis à traiter. Elle s'est néanmoins rassemblée en début de législature le 21 septembre pour visiter les effectifs du Service de Défense contre l'Incendie et de Secours (SDIS). Je tiens à remercier M. Sébastien Baehler, commandant du SDIS, ainsi que les autres officiers présents pour la qualité de l'accueil et de la présentation. Cela a été aussi agréable de pouvoir faire la connaissance des membres de la commission (en présentiel) et je remercie tous ceux qui sont venus ce soir-là. Cette visite n'était pas seulement une occasion de se retrouver mais aussi d'en apprendre plus sur l'organisation de cette structure car la CARI devra traiter un préavis la concernant en début d'année prochaine.

L'un des autres dossiers sur lequel elle devra se pencher prochainement concerne la STEP qui devra être rénovée. Ceci devrait faire l'objet d'un préavis durant l'année prochaine. Je me questionne d'ailleurs sur le fait que la commission n'ait pas été réunie lors du préavis 02-2022 qui concernait le remplacement du couplage chaleur force de ladite STEP. Etant nouveau dans ce conseil, je n'exclue pas le fait que certaines subtilités m'échappent encore sur la répartition des dossiers en commission permanentes ou ad hoc.

En pièce jointe, pour les intéressé.e.s, se trouve le rapport de la protection civile de l'année 2021 dont j'expose un bref résumé. Malgré une année restreinte au niveau des manifestations à cause des conditions sanitaires, les miliciens et miliciennes ont dû faire preuve de souplesse et de professionnalisme afin de mener à bien des missions variées. Le camp de l'ARFEC, où des enfants atteints de cancer sont accompagnés par la protection civile pendant une semaine afin de leur offrir un séjour changeant de l'ordinaire, a pu avoir lieu. Enfin, il faut noter le changement dans la LPPCI qui a occasionné une perte de 30% dans leur effectif, heureusement sans impact direct sur les opérations.

Cette année fût peu chargée pour la CARI, néanmoins je me réjouis de celle qui arrive et des futurs préavis que nous aurons à traiter.

Pully, le 14 juin 2022.

Pour la Commission des affaires régionales et intercommunales CARI.

Président
Charles Edouard Marchand